

N°FIN/2022/61

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	21 septembre 2022	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	21 septembre 2022	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 36 Votants : 47

Séance du 28 septembre 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mardi vingt-huit septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, à la salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Kévin AUGÉ, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothée BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Catherine DECUYPER
Mme Evelyne TRESCARTES
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. SORET
M. Richard ZEIGER, pouvoir M. Jean-Yves MESNY
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à M. Elisabeth LEFÈVRE
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Bernard MORAINÉ
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Nicolas DEILLER
M. Xavier MARQUIS, pouvoir à Francis BOURSIN
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à Guy BOURRAS
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Didier MOREAU
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, pouvoir à M. Bruno JAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Participation financière de la CCJ à la plateforme de mobilité Mobil'Eco.

FIN/2022/61

**Conseil communautaire du
28 septembre 2022**

Objet : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCJ A LA PLATEFORME DE MOBILITE MOBIL'ECO.
(voir convention, bilan d'activité 2021 et fiche de destination transport en pièces jointes)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la plateforme Mobil'Eco prévoit les prestations de transport solidaire à la demande, de location et de mise à disposition de véhicules ou de moyens de locomotion,

Considérant le partenariat entre la Communauté de Communes du Jovinien et Mobil'Eco conclu en 2017, pour un an, et renouvelable chaque année,

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien s'est engagée à participer au financement de la plateforme Mobil'Eco.

Considérant la signature de la convention 2022 et les modalités de versement de la participation, le 1er versement est de 21 276,20 € et le reliquat de 5 323,80 € (soit 26 600€ - 21 276,20€) sera versé sous réception d'une seconde facture.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 10 mai 2022,

Vu la commission des finances et la conférence des maires du 20 septembre 2022,

Vu l'exposé du Président,

Afin de procéder au versement de la subvention, et conformément à la demande de Monsieur le Trésorier,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

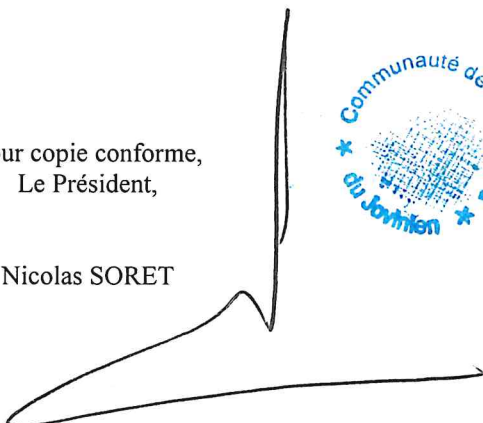
AUTORISE le président à verser la participation financière de la Communauté de Communes du Jovinien à la plateforme de mobilité Mobil'Eco, en deux parties totalisant la somme de 26 600 €,

DIT que les crédits sont bien inscrits au budget principal 2022,

AUTORISE le président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

